

Réf: Dossier 199839

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHRYSLEN »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANNONO
VILLAGE, Lot 96, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 16/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRYSLEN »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

ASSURANCE;

COMMERCE, IMPORT EXPORT;

EVENEMENTIEL;

IMMOBILIER;

PRESTATION DE SERVICES;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- La prise de participation et de tous intérêts,

sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANNONO VILLAGE, Lot 96, Ilot 10

Dirigeant(s) Mlle N'GOUAN BOMO HERVEE CHRISLENE RAYMONDE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03414 du 27/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24123/GTCA/RC/2023 du 27/03/2023

